

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE HUMAINE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

POUR VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, VOUS DEVEZ ÊTRE EN POSSESSION DES
PIÈCES SUIVANTES : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

ATTENTION : au vu de la situation sanitaire actuelle, les inscriptions en distanciel sont privilégiées. Merci d'envoyer tous vos documents par mail pour les inscriptions en Formation Continue et par voie postale pour les inscriptions en formation initiale (un paiement étant attendu dans ce cas)
Coordonnées en bas de document

☞ **Dossier d'inscription (seulement pour les personnes n'ayant jamais eu d'inscription à l'Université Lyon I)** à télécharger sur le site du Département de Biologie humaine

☞ **Autorisation de l'enseignant responsable (obligatoirement signée)**

ATTENTION VOS NUMEROS INE (à récupérer auprès de votre université d'origine ou figurant sur les baccalauréats obtenus après 1995) ET SECURITE SOCIALE doivent forcément être renseignés sur le dossier d'inscription ou autorisation de l'enseignant responsable.

Sans ces numéros les dossiers ne seront pas traités.

☞ **Candidats français** : photocopie de la carte nationale d'identité

☞ **Candidats étrangers** : extrait de naissance original avec sa traduction en français

☞ **Attestation d'assurance Responsabilité Civile**

☞ **Document Formation Continue pour les étudiants concernés**

☞ **Certificat de scolarité (2019-2020 ou 2020-2021) si concerné**

☞ **Attestation CVEC (Cotisation Vie Etudiante et de Campus) obligatoire pour les étudiants en formation initiale.** Informations et acquittement :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Un justificatif vous sera demandé lors de l'inscription selon votre situation :

- Une facture d'acquiescement de la CVEC ou
- Un papier d'exonération de la CVEC ou
- Un document attestant que vous n'êtes pas concerné(e)

☞ **Titre de paiement) pour les étudiants inscrits en formation initiale UNIQUEMENT.** Le paiement est demandé en une seule fois. Les étudiants inscrits en formation continue recevront une facture ultérieurement par le service FOCAL de l'Université et un échéancier pourra être proposé.

Rappel de la réglementation :

⇒ **un étudiant boursier n'est exonéré des droits d'inscription que pour l'inscription principale (décision du bureau Présidentiel réuni le 30 juin 2006)**

⇒ **Annulation d'inscription : Suite à une décision du Conseil d'administration, aucun remboursement des droits n'est possible.**

Pour les étudiants étrangers :

Lors de l'inscription administrative, l'étudiant doit impérativement **être physiquement présent et fournir un titre de séjour en cours de validité.**

⇒ **Niveau linguistique en Français :** Attestation de connaissance de la langue française délivrée par les Services Culturels de l'Ambassade de France.

Niveau exigé : TCF niveau 4 ou DELF niveau B2 (CEVU 13/01/2009 et CA 3/02/2009).

⇒ **Diplôme permettant l'accès à la formation.** Les documents écrits en langue étrangère doivent comporter une traduction en français effectuée par un traducteur assermenté

Les dossiers doivent être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

**Université Claude Bernard Lyon 1
Département de Biologie Humaine
A l'attention de Mme TRUCHET Amandine
8 avenue Rockefeller
69373 Lyon cedex 08**

Ou par mail à l'adresse suivante :
Amandine.truchet@univ-lyon1.fr